

# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ministère chargé de  
l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

## Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :  
08/11/18

Dossier complet le :  
13/12/18

N° d'enregistrement :  
F01118P0254

### 1. Intitulé du projet

Réhabilitation des bassins de rétention de la Muette à Elancourt (78) (curage et réhabilitation des berges des bassins)

### 2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

#### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom

#### 2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Communauté d'Agglomération de Saint-Quentin-en-Yveline

Nom, prénom et qualité de la personne  
habilitée à représenter la personne morale

FOURGOUS, Jean-Michel, Président de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines

RCS / SIRET

2 4 7 8 0 0 4 5 1 0 0 0 8 7

Forme juridique EPCI

### Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

### 3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
	<p>Au titre de la Loi sur l'Eau : 3.2.1.0 Autorisation &gt; 2000 m3 3.1.4.0 400 ml au total de berges remaniées 3.1.1.0 : dispositif en entrée de la Muette (radeau végétalisé) Au titre de l'article R 122-2 du Code de l'Environnement : - Rubriques n°10, 25 b et 21d</p>

### 4. Caractéristiques générales du projet

**Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire**

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Curage hydraulique de 5400 m3 de sédiments dans les bassins de rétention de la Muette Amont et Intermédiaire à Elancourt (78)  
Réessuyage et traitement des sédiments sur une parcelle communale située à proximité. Acheminement des sédiments via une conduite. Transfert d'une partie des sédiments (constitution de lots inertes non dangereux) pour remblayer le bassin de la Nouvelle Amsterdam jusqu'à son fil d'eau et en faire un bassin sec.  
Réhabilitation des berges des 2 bassins par des techniques mixtes (génie végétal et enrochements) sur 310 ml sur Muette Amont, les berges de Muette Intermédiaire seront reprises par génie végétal  
Mise en place de zones de phytoépuration au niveau des arrivées d'eaux pluviales et du rû d'Elancourt (32 m2 de radeaux végétalisés + 1457 m2 de plantations d'hydrophytes phytoremédiateurs).

#### **4.2 Objectifs du projet**

Améliorer la qualité des eaux pluviales rejetées dans le rû  
Améliorer la qualité paysagère du site  
Consolider les berges des bassins de rétention  
Développer les habitats pour les espèces

#### **4.3 Décrivez sommairement le projet**

##### **4.3.1 dans sa phase travaux**

1ère phase de curage hydraulique : Les sédiments sont envoyés via une canalisation aspiratrice vers une plateforme de traitement située à quelques centaines de mètres du site (en face du Chemin de la Chardonneraie à Elancourt). Une partie des sédiments (les lots inertes non dangereux) serviront au remblaiement du bassin de la Nouvelle Amsterdam à Elancourt.

Temps de réessuyage de quelques mois : opération réalisée durant l'automne-hiver

2nde phase de reprise des berges, nettoyage de la végétation (hors défrichage), aménagement de plages de phytoépuration (fin d'hiver-printemps)

##### **4.3.2 dans sa phase d'exploitation**

Vie normale de l'ouvrage de rétention avec entretien annuel/bisannuel des plantes phytoépuratrices selon besoins.

**4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?**

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Loi sur l'eau selon IOTA précités

**4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées**

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Curage de sédiments	5400 m3
Reprise de berges	400 ml
Plantation de plantes phytoépurations	32 m2 de radeaux végétalisés + 1457 m2 de plantations d'hygrophytes phytoremédiantes

**4.6 Localisation du projet**

Adresse et commune(s)  
d'implantation

20 route de la Muette 78990  
Elancourt

Coordonnées géographiques<sup>1</sup>

Long. 0 1° 5 7' 29" 4    Lat. 4 8° 4 7' 10" 9

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_    Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Point d'arrivée :

Long. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_    Lat. \_\_\_ ° \_\_\_ ' \_\_\_ " \_\_\_

Communes traversées :

Elancourt

**Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6**

**4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?**

Oui

Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui

Non

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?**

<sup>1</sup> Pour l'outre-mer, voir notice explicative

## 5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Délimitation réalisée par SQY dans le cadre d'une étude faune-flore, site identifié en zones humides sous CARMEN (les bassins). La délimitation zone humide de la plateforme est en cours de réalisation mais n'est pas identifiée sous CARMEN comme étant en zones humides (plan joint en annexe).

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :</b>	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Lequel et à quelle distance ?</b>
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? <i>Appréciez sommairement l'impact potentiel</i>
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Curage de 5400 m3 de sédiments
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Impact temporaire selon Etude Faune Flore menée Pas d'impacts définitifs sur les espèces sensibles Nettoyage de la végétation (hors défrichage) pour augmenter la diversité des habitats.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	non concerné

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Protection des eaux rejetées lors du curage par mise en place d'un dispositif de filtration Les boues sont acheminées via une conduite vers une plateforme de traitement dédiée et stockées sous géotextile pour réessuyage et avant l'envoi en installations de stockage appropriée.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
<b>Nuisances</b>	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Camions de reprise des sédiments (275 camions de 15 m3) soit 6 à 12 camions/jour (entre 23 et 46 jours ouvrés)
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	- travaux de dragage (dragage aspiratrice + pompe de transfert) : ~ 74 dBA - plateforme traitement des sédiments : ~ 79 à 88 dBA

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Nuisances attendues lors de l'opératio de curage et au niveau de la plateforme de traitement
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
<b>Emissions</b>	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Eaux d'exhaure du réessuyage renvoyées aux bassins
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	cf. ci-dessus
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sédiments retirés

<b>Patrimoine / Cadre de vie / Population</b>	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sollicitation temporaire de la parcelle 53 pour la réalisation de la plateforme de traitement des sédiments. Remise en état à terme

**6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquelles :

**6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?**

Oui  Non  Si oui, décrivez lesquels :

**6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :**

Un curage hydraulique a été privilégié à un curage mécanique afin de réduire le nombre de camions destinés à évacuer les sédiments.

La période d'intervention pour le curage (automne-hiver) a été adaptée pour réduire les impacts sur la faune et la flore.

La réhabilitation du bassin et de ses berges permettra d'améliorer la qualité des eaux rejetées au rû et favorisera la biodiversité des sites par la création de nouveaux habitats.

**7. Auto-évaluation (facultatif)**

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'étude faune-flore préalablement menée sur le site ainsi que le diagnostic du maître d'oeuvre ont permis d'envisager tous les axes possibles de réduction des nuisances générées par le projet. Le projet a été présenté préalablement à la DDT pour avis sur ses impacts.

**8. Annexes**

**8.1 Annexes obligatoires**

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
AVP du Projet Localisation zones humides Plans dragueuses + installation de chantier + conduite de refoulement des sédiments + installation de traitement

## 9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à Trappes

le, 03/12/2018

Signature

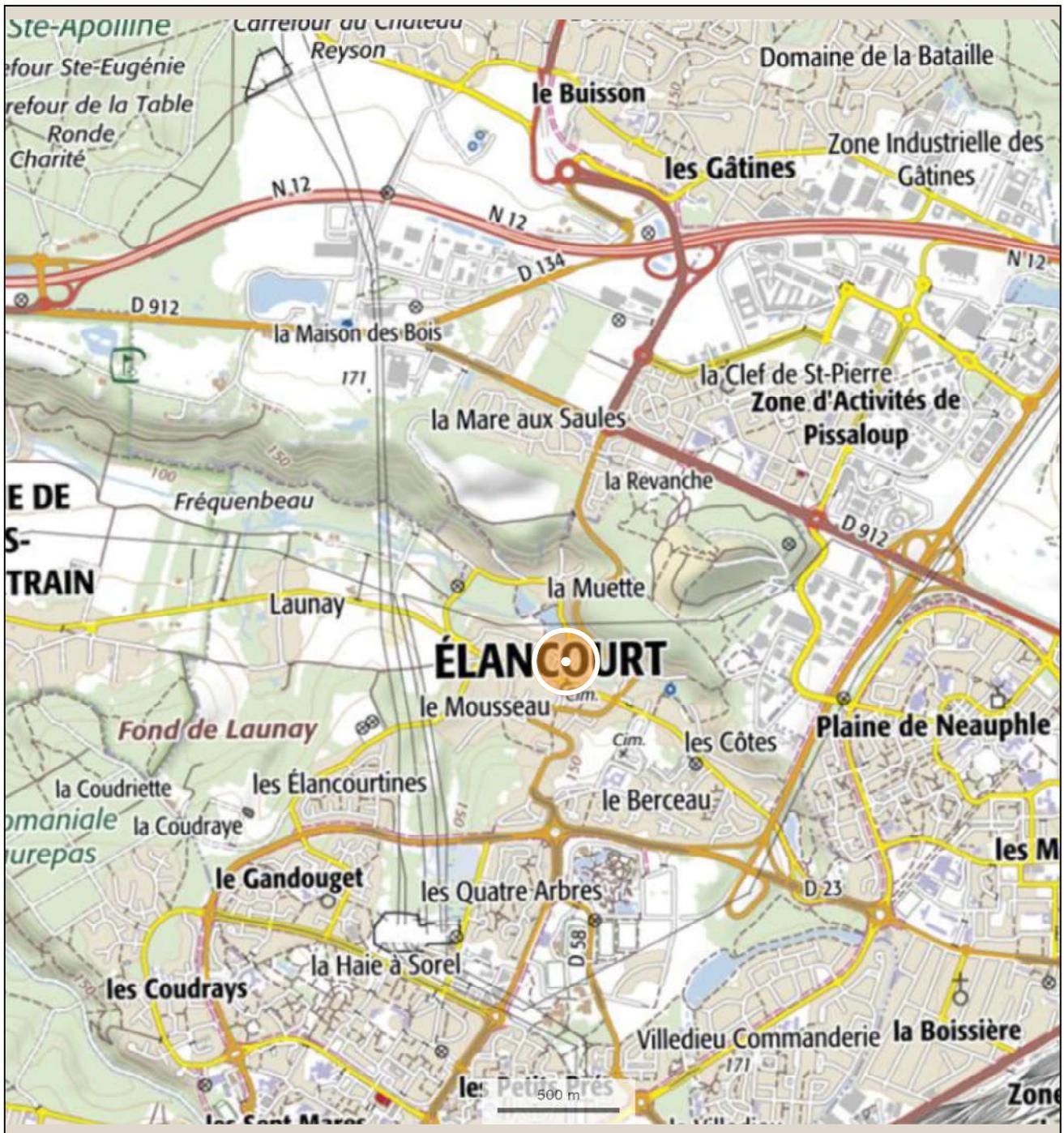


**Jean-Michel FOURGOUS**  
Président de Saint-Quentin-en-Yvelines

A handwritten signature in blue ink, corresponding to the name Jean-Michel Fourgous.



# Bassin de la Muette

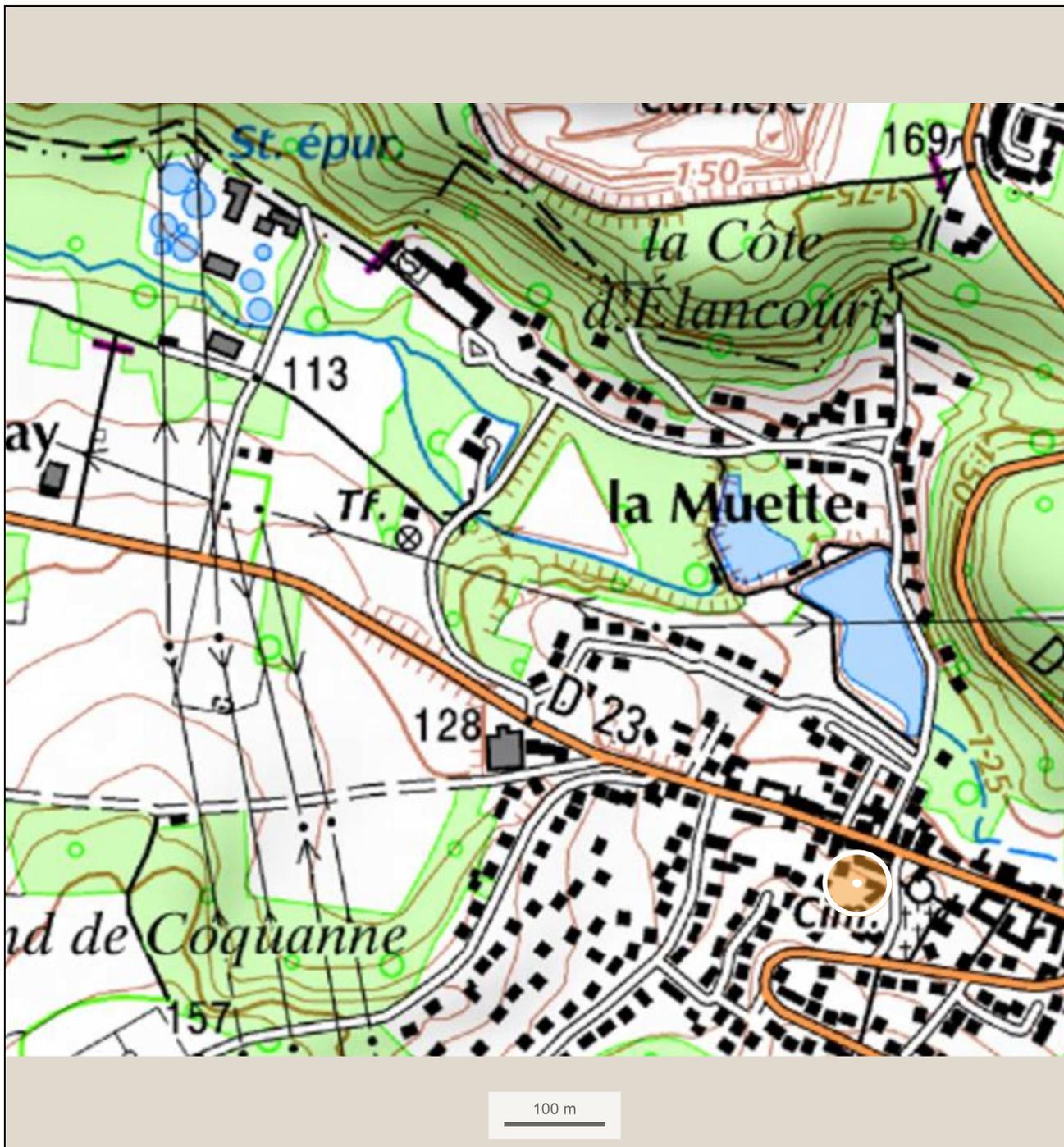


© IGN 2017 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

Longitude : 1° 57' 28" E  
 Latitude : 48° 47' 16" N



# Réseau hydrographique\_Muette



© IGN 2018 - [www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales](http://www.geoportail.gouv.fr/mentions-legales)

Longitude : 1° 57' 16" E  
Latitude : 48° 47' 11" N



## Dossier Photographique Réhabilitation des bassins de la Muette



## Dossier Photographique Réhabilitation des bassins de la Muette



Arrivée du ru d'Elancourt dans Muette Amont

## Dossier Photographique Réhabilitation des bassins de la Muette



Arrivée du Bassin du Fond des Roches dans Muette Amont

## Dossier Photographique Réhabilitation des bassins de la Muette



## Dossier Photographique Réhabilitation des bassins de la Muette

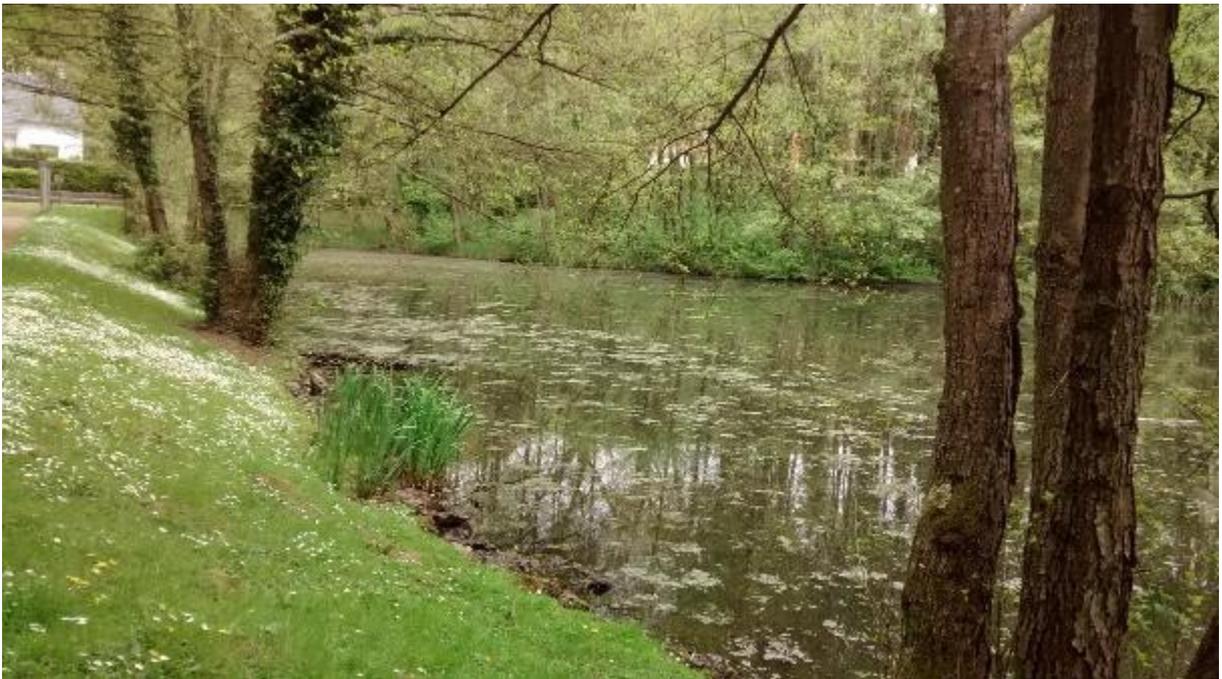
Grille entre Muette Amont et Muette Intermédiaire



Muette Intermédiaire



## Dossier Photographique Réhabilitation des bassins de la Muette



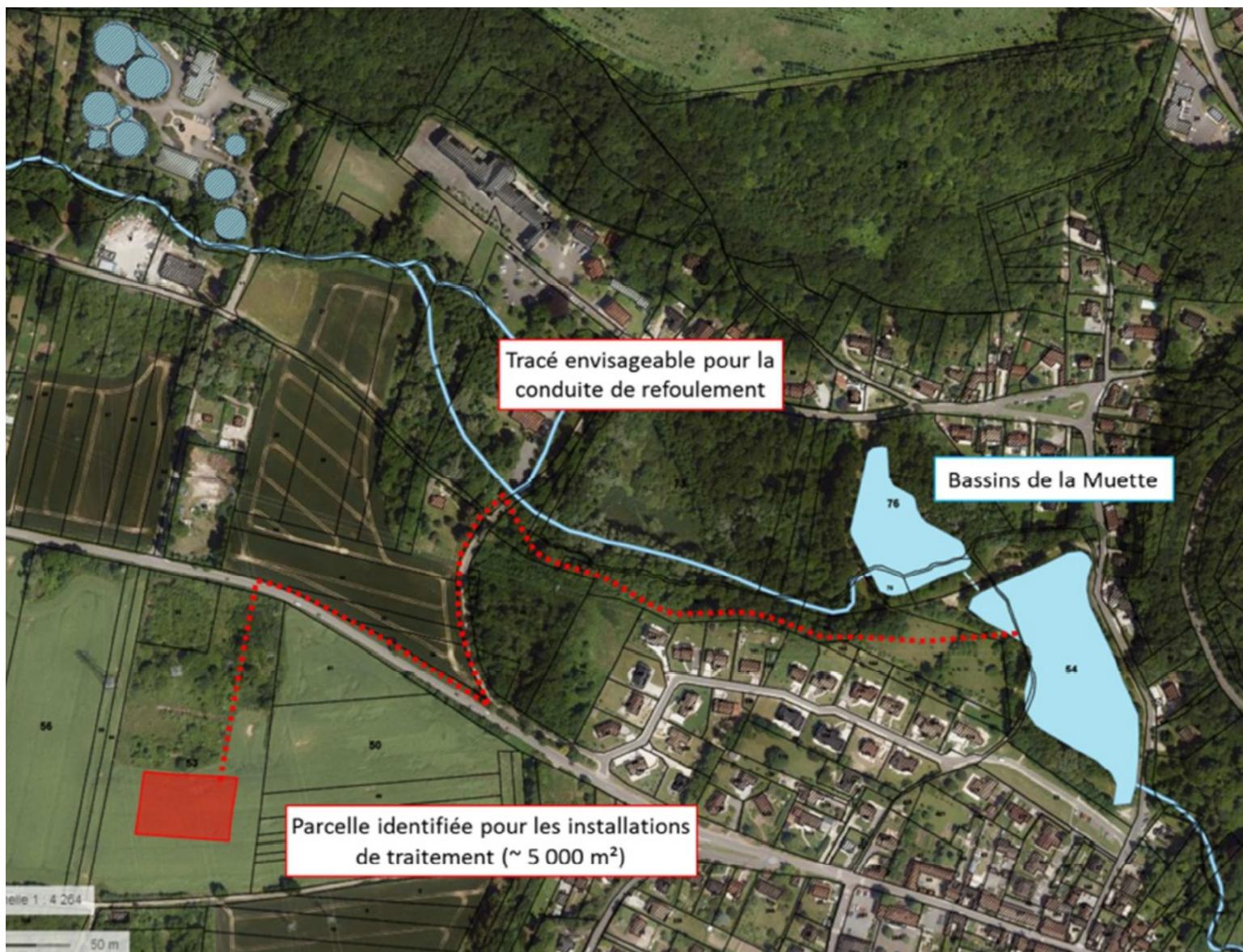
Sortie du ru d'Elancourt vers Muette Aval via la grille

## Dossier Photographique Réhabilitation des bassins de la Muette

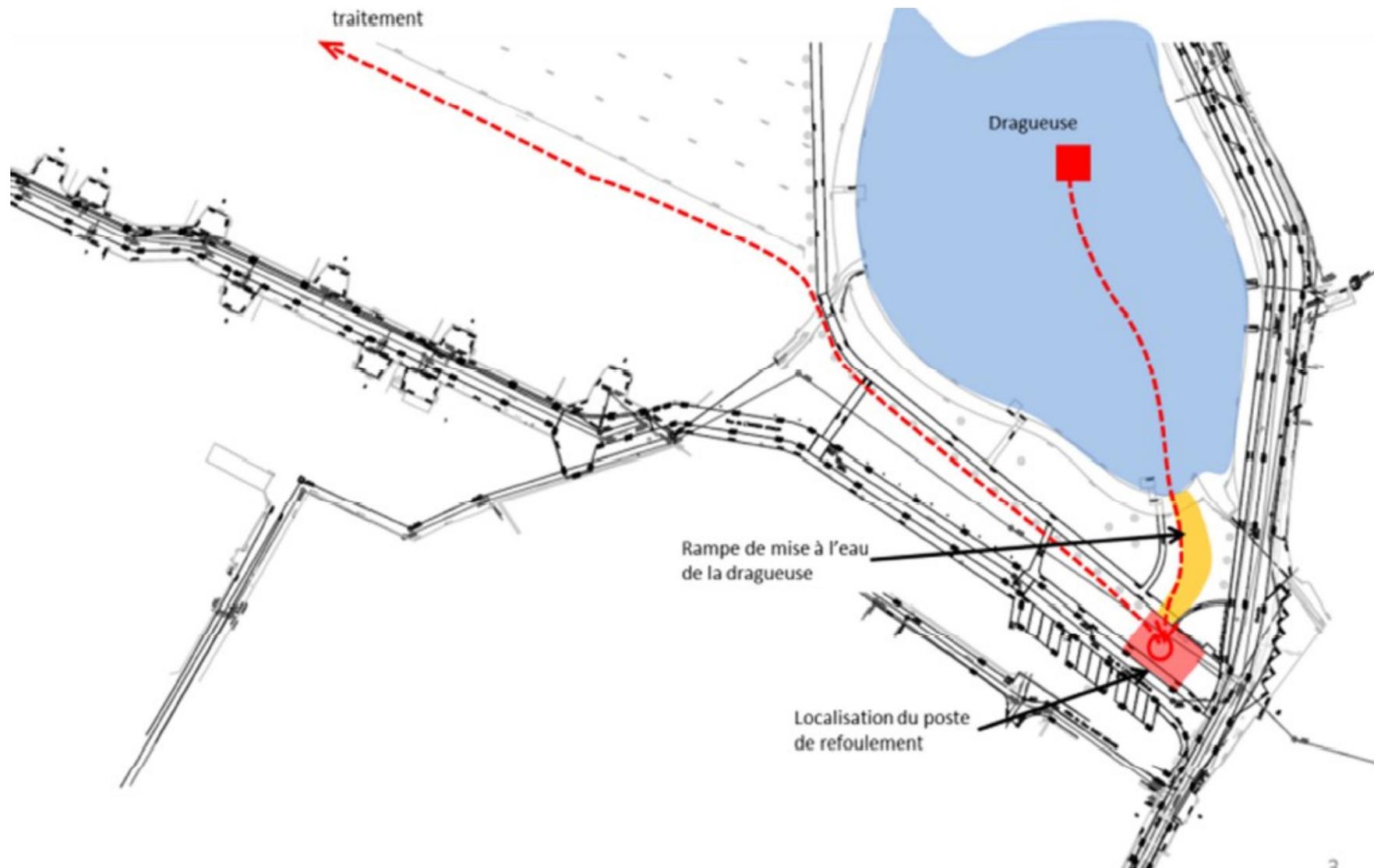


Ru d'Elancourt en aval ru de l'Abbé Méquignon

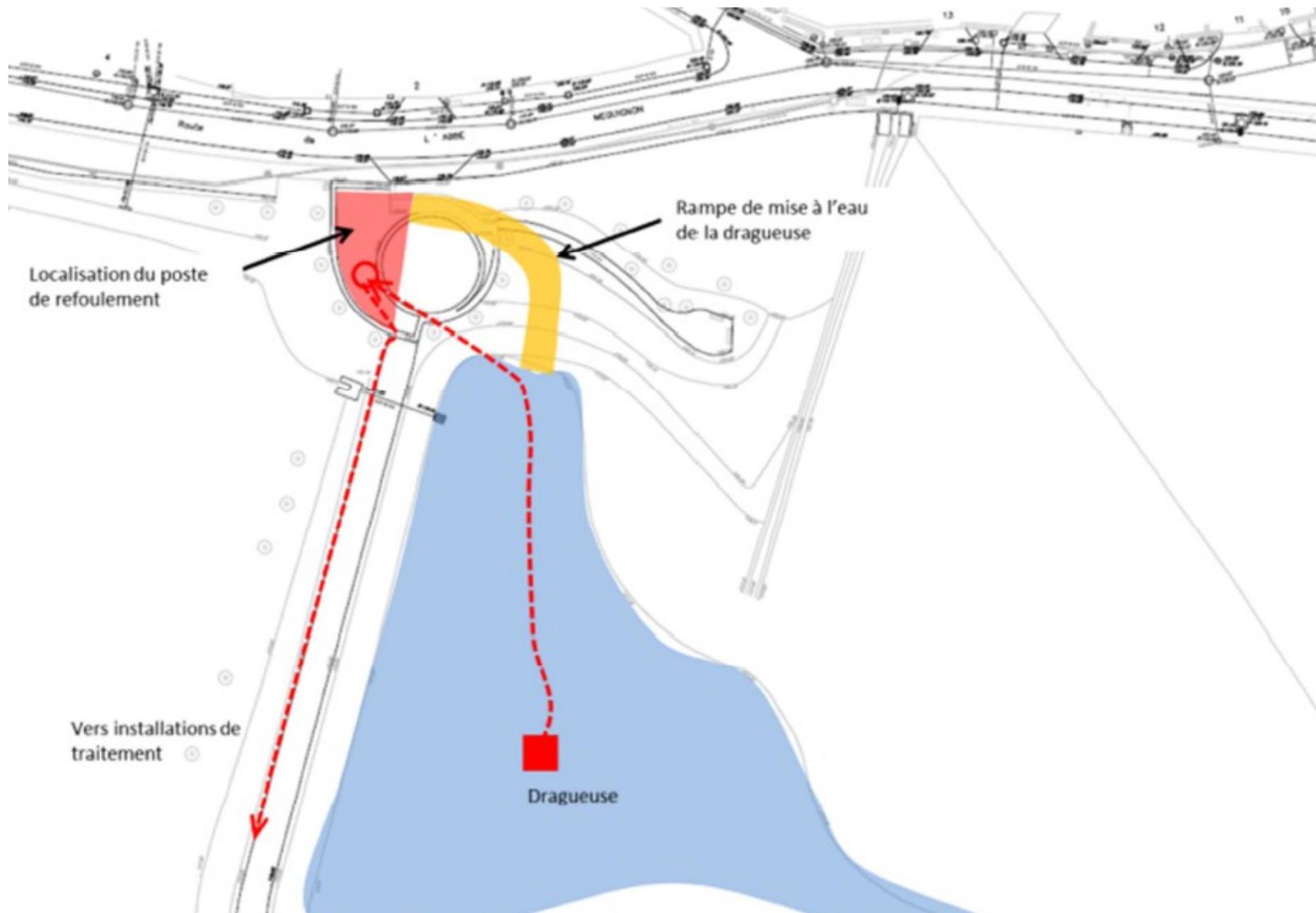




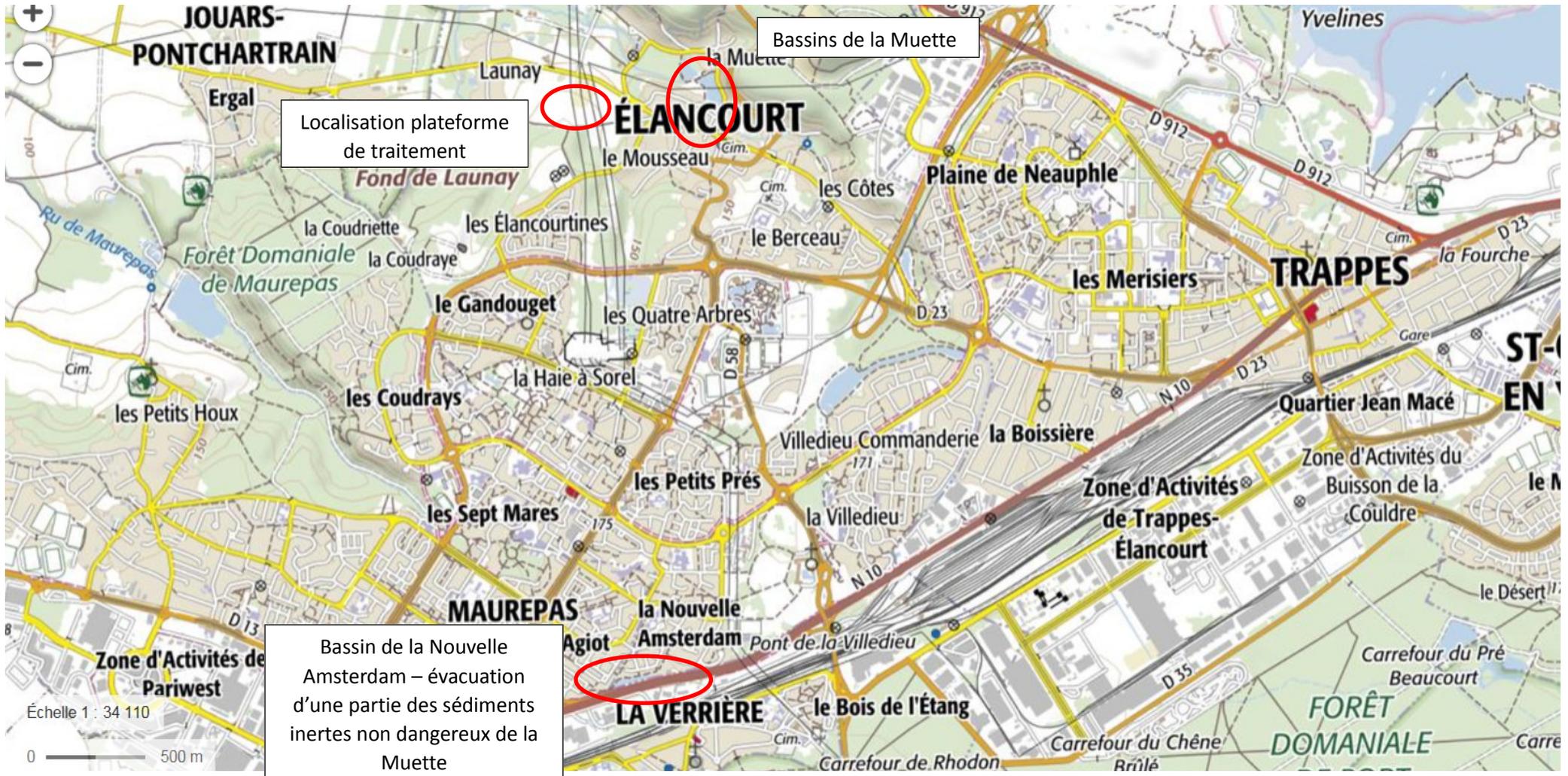
Tracé de la conduite de refoulement des sédiments (parcelle commune Elancourt)



Installations de chantier dragueuse Muette Amont



Localisation dragueuse et rampe Muette Intermédiaire



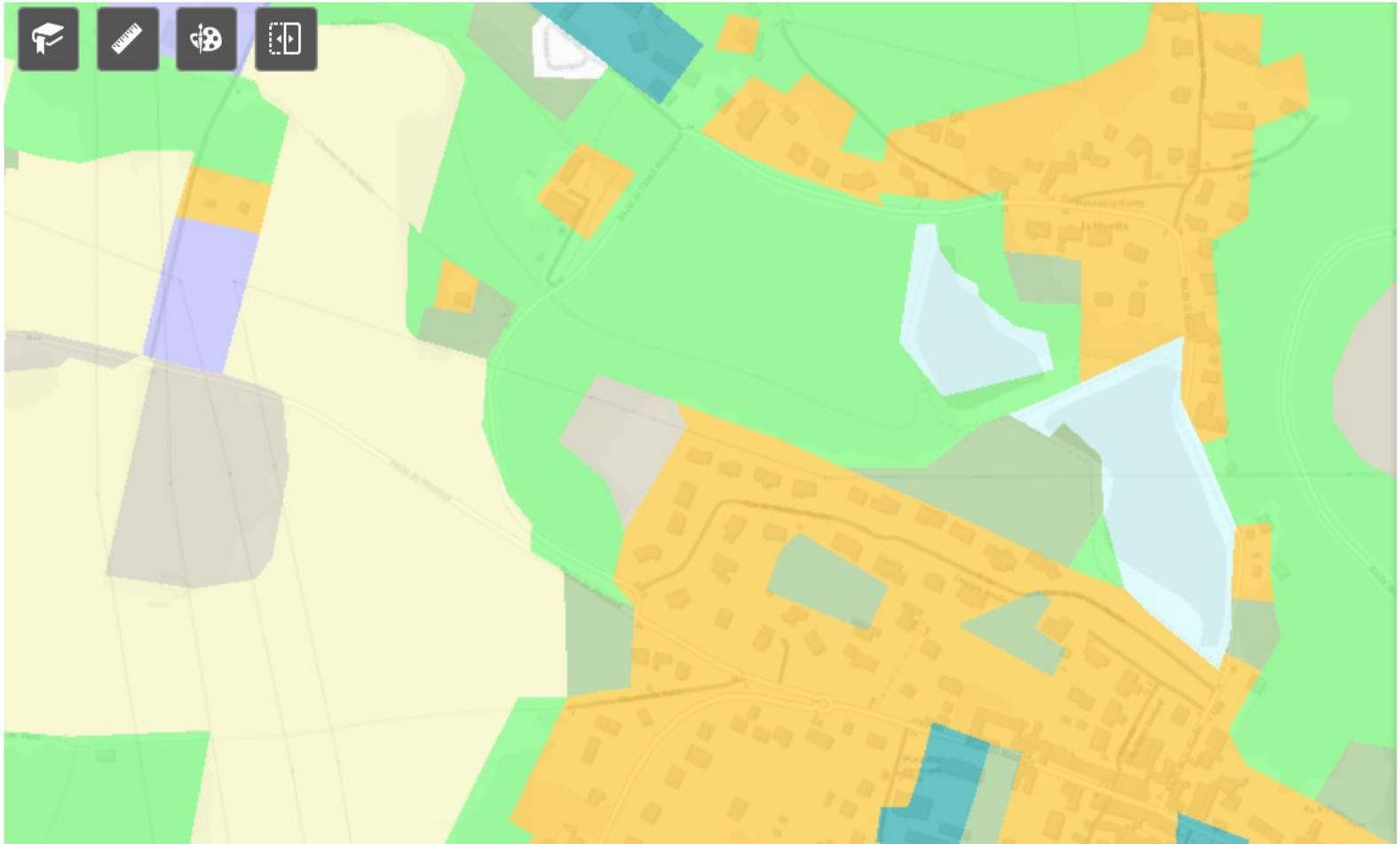
Bassins de la Muette

Localisation plateforme de traitement

Bassin de la Nouvelle Amsterdam – évacuation d'une partie des sédiments inertes non dangereux de la Muette

BASSIN DE LA MUETTE  
INSTALLATIONS DE TRAITEMENT (parcelle 53) (plan de principe)





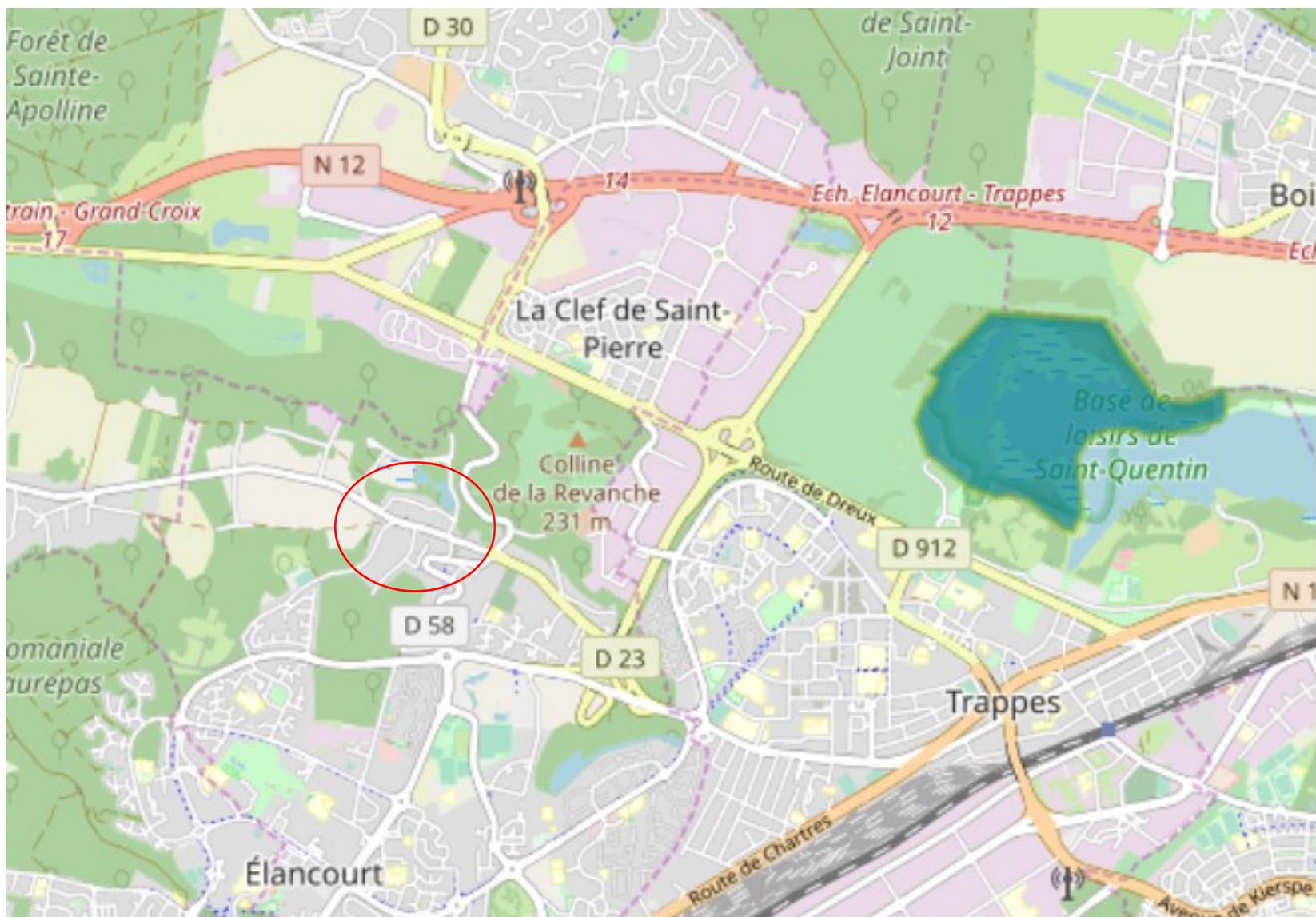
**Mode d'occupation du sol (MOS)**

Mode d'Occupation du Sol (MOS)

MOS 2012 - 11 postes

- Forêts
- Milieux semi-naturels
- Espaces agricoles
- Eau
- Espaces ouverts artificialisés
- Habitat individuel
- Habitat collectif
- Activités
- Equipements
- Transports
- Carrières, décharges et chantiers

Mode d'occupation des sols – Projet de réhabilitation du site de la Muette



Localisation du Projet – Zone Natura 2000 la plus proche Etang de Saint-Quentin